Publié le 10/07/2020

3F vous alerte !

Attention, une campagne d'escroquerie par appel téléphonique est actuellement en cours.

Plusieurs tentatives d'escroquerie par téléphone nous ont été signalées.

Ces personnes utilisent l'identité de 3F pour vous proposer un plan d’apurement et vous demander vos coordonnées bancaires.

Et si vous rappelez le numéro, un répondeur vous propose une connexion à un espace clientèle frauduleux.

3F vous recommande d'agir avec la plus grande vigilance lors de ce type d’appels : ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone.

Pour joindre 3F, utilisez uniquement le numéro du service clientèle ou la connexion vers votre espace locataire sécurisé.

Que faire si vous décelez une tentative d'escroquerie ou que vous pensez en être victime ?

Si vous recevez ce type d'appels ou d'e-mails suspects :

- Ne composez pas le numéro proposé.
- Évitez d'y répondre et ne cliquez pas sur les liens hypertextes, ni sur les pièces jointes.

- Signalez cet e-mail comme indésirable/phishing dans votre boîte de réception, et à la plateforme Signal Spam (www.signal-spam.fr) et/ou sur la plateforme PHAROS (pour "plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements"), accessible sur le site **www.internet-signalement.gouv.fr**. Ces plateformes ne concernent que les arnaques par e-mail ou via des sites internet.

- Informez votre Service Client 3F au n° de téléphone suivant : **01 55 26 11 90** (coût d'un appel local).

Si vous recevez ce type de SMS ou de MMS non sollicités :

Vous pouvez transférer le SMS abusif au numéro **33700** (SMS gratuit ou coût normal d'un SMS). Après ce transfert, vous recevrez un message vous demandant d'envoyer au 33700 le numéro depuis lequel vous avez reçu le SMS abusif. Ces informations sont transmises aux opérateurs, qui pourront agir rapidement auprès des organismes à l'origine de ces SMS.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site : **www.33700-spam-sms.fr.**

Si vous pensez avoir été victime d'une tentative d'escroquerie, nous vous conseillons la procédure suivante :

- Rapprochez-vous de votre établissement bancaire si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires et faites opposition.

- Si vous avez communiqué des pièces d'identités (carte d'identité, passeport...), nous vous invitons à vous rapprocher de la gendarmerie ou du commissariat le plus proche de votre domicile.

- Modifiez l'ensemble des codes d'accès que vous avez communiqué.

- Assurez-vous que les systèmes de sécurité de votre ordinateur sont bien à jour.